

Questions orales

● (1410)

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, en l'occurrence, c'est le cabinet et non un seul ministre qui prend la décision. Je sais que je parle au nom de tous mes collègues en disant que lorsque le cabinet sera saisi de l'affaire Vaillancourt, celle-ci sera examinée en elle-même, et je suis persuadé que chaque membre du cabinet assumera ses responsabilités.

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTATION D'UNE MESURE POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant nous dirait-il si le gouvernement a l'intention de présenter d'ici l'an prochain des modifications au Code criminel tendant à abolir complètement la peine de mort?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le député sait que le parlement a jusqu'à la fin de 1977 pour prendre une décision. Le gouvernement n'a pas encore arrêté la date ou la forme que prendra cette mesure législative.

* * *

L'INDUSTRIE

MICROSYSTEMS—DEMANDE DE PUBLICATION DU RAPPORT DE LA VÉRIFICATION DES BIENS D'ÉQUIPEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a, paraît-il, ordonné une vérification des biens d'équipement que possède le gouvernement fédéral dans la société Microsystems International. En conséquence, le ministre de l'Industrie et du Commerce peut-il assurer à la Chambre que le rapport de cette vérification sera mis à la portée des députés dès qu'il sera terminé?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je vais étudier cette demande très attentivement.

MICROSYSTEMS—LA POSSIBILITÉ DE DISPARITION D'ÉQUIPEMENT—LES DÉBOUCHÉS POUR LES INSTRUMENTS FABRIQUÉS—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, le ministre dirait-il à la Chambre s'il a reçu des rapports provisoires sur l'enquête en cours et, en particulier, si on l'a informé qu'une bonne partie de l'équipement, financé à l'origine par le gouvernement fédéral dans une large mesure est en fait disparue? A-t-il reçu des renseignements en ce sens? Si oui, dira-t-il à la Chambre quelles autres enquêtes effectue le gouvernement dans cette affaire?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, on ne m'a pas parlé de la disparition d'équipement.

[M. Stanfield.]

M. Broadbent: Le ministre sourit, monsieur l'Orateur. Je lui ferai remarquer qu'il n'y a pas de quoi rire quand des millions de dollars d'investissements publics sont en jeu. J'espère que le ministre se penchera sérieusement sur la question, car il paraît qu'une bonne partie de l'équipement est disparue. Je voudrais signaler en deuxième lieu les analyses de marché effectuées par des publications spécialisées et les rapports d'autres sociétés dans ce domaine selon lesquels les semi-conducteurs fabriqués par Microsystems sont assez demandés sur le marché, contrairement à ce qu'ont dit les porte-parole de Bell Northern. C'est exactement le contraire du prétexte donné au gouvernement par les porte-parole de Bell Northern pour justifier la fermeture de l'usine. Étant donné ces rapports et les bruits sur la disparition d'équipement de ces installations, le ministre ordonnera-t-il une enquête sur cette affaire aux termes de la loi sur les enquêtes?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'une enquête aux termes de la loi sur les enquêtes soit justifiée. J'ai dit que nous avions des entretiens avec Bell Northern au sujet du règlement d'un emprunt qui ne nous a pas été remboursé, et je puis assurer au député que nous poursuivons ces négociations.

* * *

[Français]

LES QUESTIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES DÉBARDEURS DU QUÉBEC—L'ACCESSIBILITÉ AUX GRAINS DE PROVENDE

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Étant donné que, même à la suite de l'adoption d'une loi spéciale du Parlement canadien pour exiger le retour au travail des débardeurs des ports du Saint-Laurent, cette loi ne semble pas être respectée, le ministre est-il en mesure de dire à la Chambre quelles mesures il entend prendre pour protéger ceux qui ont entreposé des grains dans les élévateurs des ports du Saint-Laurent, afin qu'ils puissent s'approvisionner sans qu'il y ait un affrontement entre deux catégories de travailleurs, ce qui serait énormément dommageable pour le Canada?

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je tiens à dire au député que depuis l'adoption du bill en question, rien n'est venu entraver le transport des grains, ce qui a contribué considérablement à la détente. Nous exhortons toujours les débardeurs de respecter la loi et nous entamerons les poursuites judiciaires qu'autorise la loi. Sauf erreur, l'audience sur l'injonction aura peut-être lieu jeudi.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que les instructions qui sont données aux débardeurs canadiens semblent venir de l'extérieur du pays, est-ce que le ministre proposera une solution de rechange, afin que les ouvriers canadiens reçoivent dorénavant des ordres émanant de notre propre pays?